

LE RÔLE DU RESSENTIMENT DANS LA CRISE POLITIQUE BELGE

Mémoire de licence
Anneleen Van Ingh

Université de Jyväskylä
Institut des langues modernes et classiques
Philologie romane
Avril 2012

JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta – Faculty HUMANISTINEN TIEDEKUNTA	Laitos – Department KIELTEN LAITOS
Tekijä – Author Anneleen Van Ingh	
Työn nimi – Title Le rôle du ressentiment dans la crise politique belge	
Oppiaine – Subject Romaaninen filologia	Työn laji – Level Kandidaatintutkielma
Aika – Month and year Huhtikuu 2012	Sivumäärä – Number of pages 27 sivua + 1 liitte
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>Viimeisimmän Belgian poliittisen kriisin jälkeen aloitin pohtimaan mitkä ovat ne ongelmatekijät joilla on osaa tässä tilanteessa. Tutkittuani tilannetta lisää, kävi ilmeiseksi että aiheeseen liittyy tietty vieroksuminen joka on suuressa roolissa kielikiistassa Flemishien ja Walloonien välillä. Halusin syventyä aiheeseen lisää tutkielmassani.</p> <p>Ensiksi, tein hahmotelman Belgiasta maana historiallisesta, kielellisestä ja poliittisesta näkökulmasta. Näin lukija voi paremmin ymmärtää kielikiistat ja siitä seuraavat ongelmat jotka ovat hallineet Belgian poliittista maaperää viime aikoina.</p> <p>Toiseksi, olen antanut yleiskuvan Schelerin ja Angenotin teorioista vieroksumiseen johtavista syistä ja listannut sen tärkeimmät piirteet. Seuraavaksi, olen antanut lyhyen yleiskatsauksen Kanadan Quebecin historiasta, jolla tuntuu olevan paljon yhteisiä piirteitä Belgian kanssa mitä tulee kielelliseen tilanteeseen ja siihen liittyviin ongelmiin. Olen tutkinut muutamia yhtäläisyyksiä ja eroavuuksia molempien maiden välillä saadakseni paremman käsityksen tilanteesta.</p> <p>Yhdessä näiden teorioiden kanssa, olen analysoinut Belgian tilanteen. Olen tullut johtopäätökseen että monia tyypillisiä piirteitä on tunnistettavissa sekä Flemishien että Walloonien asenteissa, ja siten on täysin mahdollista puhua vieroksunnasta, jota molemmat osapuolet tuntuvat vaalivan omaa toista osapuolta kohtaan. Luulen että tämä voisi olla tärkeää tiedostaa ratkaistaessa Belgian kielellisten ongelmien sekä keskityttäessä luomaan tulevaisuutta modernissa monikulttuurisessa maailmassa.</p>	
Asiasanat – Keywords ressentiment, Belgique, lutte linguistique, crise politique	
Säilytyspaikka – Depository JYX (http://jyx.jyu.fi)	
Muita tietoja – Additional information	

Table des matières

0. Introduction.....	4
1. État des lieux	6
1.1. Historique.....	6
1.2. Linguistique.....	8
1.3. Politique	12
2. Ressentiment(s) belge(s).....	14
2.1. Théorie du ressentiment.....	14
2.2. Le cas Québécois.....	16
2.3. Analyse.....	18
2.3.1. Comparaison avec le Québec.....	18
2.3.2. Ressentiment en Belgique	20
Conclusion	25
Bibliographie.....	27
Annexe	29

0. Introduction

De mai 2010 à décembre 2011, la Belgique s'est fait remarquer dans le monde. Il était partout question de la crise belge dans l'actualité. En effet, elle est unique en son genre. La Belgique a passé 541 jours sans gouvernement, un temps record même comparé aux crises irakienne et cambodgienne¹. Bien que cette crise fût la plus longue dans l'histoire de la Belgique, elle n'a pas été la plus grave. La raison pour laquelle cette crise a trainé aussi longtemps, est que les partis ne pouvaient se mettre d'accord sur aucune question. Il y avait, entre autres, la séparation du district électoral Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV), la loi financière et la séparation de la sécurité sociale. Dit simplement, tous les partis avaient une opinion différente et ne voulaient pas former une coalition.

La crise belge posait aussi des problèmes à l'Union Européenne. Elle avait non seulement un rôle important dans la formation de l'UE et l'accueil sur son sol des principales institutions (le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne), mais aussi parce que le pays fut une source d'inspiration pour l'UE. Si le modèle de la Belgique ne marche pas, comment une union de plusieurs pays avec des cultures, langues, conceptions et systèmes politiques différents peut-elle fonctionner ? Si le pays devait se diviser, qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir de l'Europe ?

Aujourd'hui, la Belgique a de nouveau un gouvernement, mais chaque jour les ministres doivent faire face aux mêmes problèmes qui ont causé la crise, et qui ne sont pas aussi faciles à résoudre. Il est clair que le bilinguisme du pays et les tensions entre les Flamands et les Wallons ont marqué la crise. En effet, ce n'est pas seulement pendant les années passées que celles-ci ont été problématiques. En 1979, les divisions linguistiques étaient devenues si tendues que la formation du

¹ Guinness World Records Corporate

cabinet a duré 5 mois.² En fait, depuis les années cinquante, plusieurs ministres ont démissionné et quelques gouvernements complets sont même tombés à cause des problèmes linguistiques. Les tensions existaient déjà dès les premières décennies après la formation de la Belgique, sans que le gouvernement de l'époque ne s'en occupe.

Les Belges eux-mêmes, et avec eux la plupart du monde, ne comprennent plus ce qui se passe dans ce petit pays et quels sont les véritables problèmes. De nombreux journaux ont essayé d'expliquer la crise à leurs lecteurs de façon compréhensible. Après avoir lu beaucoup sur la Belgique et son histoire, nous pensons qu'il peut être question d'un ressentiment entre les deux parties principales en Belgique, la Flandre et la Wallonie, qui s'est développé au cours du temps. Cela nous semble un élément intéressant à examiner.

Dans la première partie de ce mémoire, nous établirons un état des lieux d'avant la crise : seront notamment dégagés les aspects historique, culturel et linguistique. Dans la deuxième partie, nous chercherons donc à savoir si la crise relève d'un ressentiment ou pas, et si oui, comment ce ressentiment a influencé la crise politique récente. Nous nous pencherons brièvement sur un cas qui semble similaire, celui de Québec, afin de mieux caractériser le cas belge.

² Mabille 1986 : 354

1. État des lieux

Dans ce chapitre, nous examinerons la situation en Belgique d'avant la crise ; nous tenterons d'en circonscrire les faits les plus marquants, notamment les aspects historiques, linguistiques et politiques.

1.1. Historique

Lors du congrès de Vienne en 1815, les territoires belges et néerlandais étaient réunis dans le Royaume des Pays-Bas, sous Guillaume Ier des Pays-Bas. Le Royaume devait être un État tampon, ou autrement dit un pays situé entre deux ou plusieurs grandes puissances rivales et potentiellement hostiles, et devant prévenir des conflits entre ses voisins. Dans ce cas-ci, c'était l'Angleterre qui désirait un État tampon entre elle et la France après la défaite de Napoléon³.

Suite à cela, il y avait beaucoup de raisons qui ont mené à la révolution belge. Le peuple n'était pas content avec le règne de Guillaume pour des raisons économiques, religieuses, politiques ou linguistiques. Le peuple se sentait « belge » et voulait son indépendance⁴. Naturellement, Guillaume ne voulait pas renoncer au trône, et toutes ses tentatives pour résoudre le conflit étaient vaines. C'est la classe moyenne intellectuelle se manifesta comme noyau des actions révolutionnaires. Quand les institutions de Guillaume se sont désintégrées, elle a saisi le contrôle. À cause de l'incapacité de Guillaume à trouver une solution, la crise est devenue une affaire internationale. La France, qui voulait voir disparaître cet État tampon, soutenait la révolution belge. Les autres pouvoirs européens, et l'Angleterre en particulier, craignaient une autre guerre qui pourrait déstabiliser le continent de nouveau. Une Belgique neutre et indépendante était la meilleure solution pour empêcher cette crise, et pour que l'Angleterre pût encore avoir un État tampon.⁵

³ Mabile 1986 : 72-74

⁴ Morelli 1995 : 139

⁵ Witte et al.2009 : 21-24

La Belgique était donc un fait, et la première Constitution unitaire a été votée en 1831. Initialement, la Constitution avait été établie en français, tandis que la première version néerlandaise est datée de 1967. La Belgique devenait un État centralisateur, c'est-à-dire que l'État central était doté d'un pouvoir fort, afin de combattre le particularisme et renforcer l'unité du pays. Au cours du temps, la Belgique est progressivement devenue un État fédéral⁶ avec les réformes de l'État entre 1970 et 1993, mises en place à cause des tensions linguistiques. La pyramide de l'ancien État unitaire a donc laissé la place à un système plus complexe à trois étages. L'étage supérieur est occupé par l'État fédéral, les Communautés et les Régions, tous trois égaux en droit. Ils se trouvent donc sur un pied d'égalité mais dans des domaines différents. Le deuxième étage constitue les provinces et ensuite nous avons les communes.⁷

Les réformes de l'État ont notamment créé trois Communautés culturelles, qui recevaient une certaine autonomie en matière de culture, et qui gèrent aussi les affaires sociales comme la santé, l'aide sociale et l'enseignement. Cette réforme a répondu à l'aspiration des Flamands à l'autonomie culturelle (Cf. 1.2). Ces trois Communautés sont la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone, une pour chaque langue officielle de la Belgique (Cf. Annexe 1). Ces Communautés sont dotées chacune d'un Conseil (un parlement) et d'un Gouvernement.⁸

Également, trois Régions ont vu le jour: la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale (Cf. Annexe 2), dotées chacune d'un territoire, et devant agir surtout dans le domaine économique. Elles sont aussi responsables pour, entre autres, des travaux publics et du transport. Cette réforme a répondu au souhait des francophones, Wallons et Bruxellois, pour une autonomie économique (Cf. 1.2 **Error! Reference source not found.**). Les Régions disposent également d'un

⁶ La forme de gouvernement de l'État fédéral, ou sa structure constitutionnelle, est nommée fédéralisme. Cela est un ensemble d'états qui se sont unis et qui ont une certaine autonomie, tout en reconnaissant une autorité supérieure commune

⁷ Belgium.be

⁸ Belgium.be

Conseil et d'un Gouvernement. La Région de Bruxelles-Capitale est la seule région officiellement bilingue, tandis que la Région flamande est officiellement unilingue néerlandophone et la Région wallonne est officiellement unilingue francophone, à l'exception de la région de la Communauté germanophone (moins d'un pourcent de la population).⁹

L'État fédéral conserve quand même des compétences dans de nombreux domaines comme les affaires étrangères, la défense nationale, la justice, les finances, la sécurité sociale, ainsi qu'une partie importante de la santé publique et des affaires intérieures. Le terme « la séparation de la sécurité sociale » (comme je l'ai mentionné dans l'introduction), veut en fait dire qu'elle soit transférée aux Communautés, qui sont déjà responsables de l'aide sociale entre autres.

1.2. Linguistique

Nous avons déjà vu comment la Belgique a été créée et qu'il y avait beaucoup de raisons qui ont mené à la révolution belge. Même si d'autres pays puissants avaient leur mot à dire dans cette question, le peuple même se sentait « belge ». Il n'était pas encore question d'une identité flamande ou wallonne¹⁰. Dans cette partie, nous allons voir comment les problèmes linguistiques ont surgi et se sont aggravés.

Comme mentionné en 1.1, la Constitution a été établie en français. Bien qu'elle proclamât la liberté des langues, elle signifiait le renforcement de la position du français. Cette liberté en matière linguistique et culturelle était facteur d'inégalités.¹¹

Le fait que la Belgique officielle était un État francophone avait plusieurs causes. Le centre de gravité économique se trouvait dans l'industrie de la Wallonie, tandis que la Flandre se détériorait économiquement. De plus, depuis le moyen-âge, il y avait une certaine francisation de la noblesse et bourgeoisie flamandes, à cause du

⁹ Belgium.be

¹⁰ Morelli 1995 : 139

¹¹ Mabile 1986 : 126

prestige européen du français. Comme c'était la bourgeoisie qui avait saisi le pouvoir, le français devenait la langue nationale. Ainsi une francisation lente de la vie publique en Flandre s'établissait : la justice, l'administration et même l'enseignement se faisaient en français. Le néerlandais devenait une langue sans perspective.¹² Dans cette période, on ne délibérait même pas des droits du peuple en matière linguistique, on ne les prenait pas en compte sur le plan politique, social ou économique. En fait, la bourgeoisie voyait le français comme un élément d'union qui pouvait renforcer l'identité belge.¹³

C'était dans ce contexte que le mouvement flamand a surgi. Le mouvement était surtout la création de la petite bourgeoisie (enseignants, écrivains, philologues, etcetera), qui ne pouvait pas participer à la politique à cause du suffrage censitaire¹⁴. La partie intellectuelle du mouvement connaissait le français mais ne supportait pas la minorisation du néerlandais, tandis que l'autre partie se sentait handicapée par l'usage du français. Le mouvement fournissait des analyses qui prouvaient que la discrimination linguistique était à la base du retard matériel des travailleurs flamands. Pour remédier à cette situation, les Flamands voulaient étudier et se développer, et pour atteindre ce but, l'éducation néerlandaise était un facteur crucial. Le mouvement ne rejetait donc pas le bilinguisme du pays, mais le monopole du français.¹⁵ Ils voulaient l'égalité du français et du néerlandais en Flandre. Leurs demandes étaient mentionnées dans le rapport au gouvernement en 1857, mais le gouvernement les avait toutes rejetées.¹⁶

Ce n'était qu'à la fin des années soixante que les demandes étaient mises dans le programme politique, surtout à l'occasion d'une série de scandales dans la jurisprudence, où nombreux hommes avaient été condamnés injustement parce qu'ils ne comprenaient le français. Les protestations qui ont suivi en Flandre ont

¹² Van Ginderachter 1998

¹³ Mabille 1986 : 126-128

¹⁴ Le droit de voter n'est réservé qu'à ceux qui paient un certain seuil de taxes

¹⁵ Van Ginderachter 1998

¹⁶ Mabille 1986 : 156-158

mené aux premières lois linguistiques. Ces lois linguistiques protégeaient les droits des personnes qui ne parlaient pas le français. Il n'était pas encore question d'un bilinguisme garanti.¹⁷

En 1898 la « loi d'égalité » était votée ; elle établissait le principe de l'équivalence sur le plan juridique des textes flamands et français des lois et arrêtés royaux. Son application introduisait une égalité des deux langues plus en Flandre que dans la Belgique tout entière, mais néanmoins elle marquait un moment important.¹⁸ L'aversion des Wallons pour les flamingants (membres du mouvement flamand) grandissait, car ils les voyaient comme une menace imminente aux privilèges wallons. Cela était spécifique à Bruxelles, où ils craignaient de perdre des emplois avec l'acceptation du néerlandais comme langue officielle. Le mouvement wallon était né, et sa raison d'être était de lutter contre les succès du mouvement flamand.¹⁹

La loi d'armée (1913) rejetait la demande flamande pour une séparation entre les Flamands et les Wallons dans l'armée. Pendant la Première Guerre mondiale, la plupart des soldats étaient flamands, mais ils recevaient leurs commandements en français même s'ils ne les comprenaient pas. Cette situation favorisait le fait que certains flamingants se sont tournés vers l'occupant allemand. Les Allemands connaissaient les conflits belges et en profitaient pour diviser le pays en soutenant les flamingants (Flamenpolitik). Les flamingants radicaux, à leur tour, utilisaient les circonstances pour faire progresser leurs propres revendications. Cette collaboration demeure impardonnable pour les Wallons.²⁰

Avec la croissance démographique et économique de la Flandre, grandissait aussi la motivation flamande pour une reconnaissance par les Wallons. L'identité flamande causait des ruptures dans les partis, qui finalement seront tous divisés en partis

¹⁷ Van Ginderachter 1998

¹⁸ Mabille 1986: 198

¹⁹ Witte et al.2009: 367

²⁰ Mabille 1986 : 216-218

flamands et partis wallons. Dès ce moment, les partis flamands pouvaient s'unir en un front linguistique. Ils étaient unanimement d'accord que la dominance de la langue française devait s'arrêter, et que la Flandre avait besoin d'une identité culturelle et linguistique distincte. Ils voulaient que tous les services publics nationaux soient bilingues et que la frontière linguistique soit permanente. Leur volonté de contrôler eux-mêmes les questions culturelles a mené à la création des Communautés (Cf. 1.1).²¹

La Wallonie s'affaiblissait économiquement, et le mouvement wallon exigeait que le gouvernement soutînt la Wallonie avec une aide monétaire. Les Wallons trouvaient que le gouvernement ne faisait pas assez pour les aider, et une autre demande était donc l'autonomie de la Wallonie en matière économique, pour que la région pût relancer son économie. Certains voulaient même que la Wallonie soit réunie à la France. Cela a mené à la création des Régions (Cf. 1.1).

Les systèmes financiers de solidarité entre le Nord et le Sud étaient indispensables pour la Wallonie. Entre-temps, la Flandre voyait la Wallonie comme un fardeau sur le développement économique, et les sentiments de solidarité diminuaient.²²

Bruxelles était officiellement bilingue depuis 1932. Cependant, les immigrants flamands dans la capitale étaient poussés vers le français, car celui-ci était encore la langue la plus prestigieuse, utilisée dans l'éducation, l'administration et le travail. Le français s'étendait aussi vers les communes périphériques. Les francophones qui y habitaient rejetaient le principe de territorialité²³ et exigeaient des droits linguistiques dans l'éducation, l'administration et la culture. Cela a mené à la création des communes de facilités²⁴. Dans le même temps, à cause de la majorité des francophones au Parlement bruxellois, la minorité néerlandaise n'avait qu'un pouvoir limité dans la politique. Cela ouvrait la porte à un rejet wallon du bilinguisme. Les Flamands bruxellois, par contre, voulaient un bilinguisme strict de

²¹ Witte et al.2009 : 365

²² Witte et al.2009 : 368-369

²³ La langue officielle est la langue de la région où une personne ou institution se trouve

²⁴ Services dont peut bénéficier chaque minorité dans sa propre langue

toutes les institutions gouvernementales. Il était inacceptable pour eux qu'une nation avec une majorité néerlandophone n'ait pas une capitale bilingue.

1.3. Politique

Il y avait un autre grand problème à Bruxelles, créé par les réformes de l'État : BHV ou Bruxelles-Hal-Vilvorde. BHV était le problème responsable pour la crise politique récente. Ce district est devenu le symbole des luttes linguistiques et de l'impasse politique en Belgique, car le problème a trainé pendant un demi-siècle et semblait presque insoluble.

Brièvement, il s'agissait d'une circonscription électorale qui se trouvait exceptionnellement dans deux Régions (Bruxelles-Capitale et la Région flamand). Les Bruxellois pouvaient alors voter pour les partis flamands ainsi que les partis wallons. Cela avait pour conséquence qu'un Wallon qui habitait en Brabant flamand (Hal-Vilvorde) pouvait voter pour un parti francophone. Pour les Flamands, il était inacceptable que cela puisse se passer sur leur territoire. En effet, il n'était pas possible pour un Flamand habitant en Wallonie de voter pour un parti néerlandophone.²⁵

La Cour constitutionnelle avait déclaré cette situation inconstitutionnelle en 2002. Il y avait plusieurs solutions, mais les partis ont encore eu besoin de presque dix années pour résoudre le problème. Les Wallons n'étaient pas d'accord avec la solution flamande de séparer BHV et voulaient une compensation. Certains partis flamands voulaient négocier ces compensations, tandis que pour d'autres cela était inacceptable : la situation était, après tout, inconstitutionnelle, et il ne pouvait pas être question de compensation pour appliquer la loi.²⁶

En septembre 2011, les négociateurs ont atteint un compromis, et BHV est maintenant séparé en Bruxelles et Hal-Vilvorde-Louvain, bien que cela ne change pas beaucoup dans la pratique. Beaucoup de Flamands ne sont pas d'accord avec la

²⁵ Belgische Politiek

²⁶ Belgische Politiek

compensation financière que Bruxelles a reçu pour séparer BHV, et non plus avec le fait que les Wallons dans la périphérie peuvent encore voter pour des listes francophones. Ils pensent qu'ainsi, les Wallons peuvent continuer à franciser la Flandre parce qu'ils ne s'adaptent pas comme les Flamands en Wallonie.²⁷ Les Wallons, à leur tour, trouvent qu'ils ont autant de droit d'habiter Bruxelles et la périphérie que les Flamands, et ainsi d'y voter.

Comme nous venons de dire, beaucoup de Flamands étaient déçus par les actions des partis politiques conventionnels quant aux problèmes linguistiques, ce qui a mené à une grande augmentation des votes pour le parti nationaliste flamand. Bien que ce parti ne soit pas actuellement dans le gouvernement – ils se sont retirés pendant les négociations pour protester – la tendance au nationalisme en Flandre est une grande source d'inquiétude pour les Wallons. Les affaires politiques sont devenues beaucoup plus dures avec un parti qui défend les droits flamands et qui ne veut faire aucune concession aux Wallons. Néanmoins, les autres partis flamands se sont également tournés vers une position plus flamingante. La même chose s'est passé pour les partis wallons, et les tensions linguistiques se sont tellement aggravées que tout débat rationnel semblait impossible, ce qui explique partiellement les impasses politiques des années dernières.

L'état des lieux que nous avons dressé a été nécessaire ; il nous a permis d'avoir une compréhension globale utile pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la crise belge. Dans la deuxième partie, nous chercherons à vérifier notre hypothèse de départ, à savoir : la crise, n'est-elle pas le résultat et la manifestation de ressentiments accumulés depuis la naissance même de l'État belge ?

²⁷ Witte et al.2009 369-370

2. Ressentiment(s) belge(s)

Dans cette partie, nous chercherons à savoir s'il est bien question d'un ressentiment en Belgique. Nous pensons qu'il est possible qu'il y ait deux ressentiments différents, un ressentiment flamand et un ressentiment wallon. D'abord nous donnerons un petit résumé de ce que c'est le ressentiment. Ensuite nous nous pencherons sur le cas du Québec, avant d'analyser celui de la Belgique.

2.1. Théorie du ressentiment

Frings, dans son introduction à l'ouvrage intitulé *Ressentiment* du philosophe allemand Max Scheler, se pose la question de savoir ce qu'est justement le ressentiment. Il propose une réponse en trois parties. Premièrement, le ressentiment est un sentiment persistant de mépris, qui se présente chez certains individus ou groupes. Ce sentiment est toujours négatif et témoigne d'une défaite.²⁸ L'homme de ressentiment se sent vaincu, impuissant à accomplir ce qu'il veut, ou il pense qu'il a subi une injustice. Dans le sens courant, le ressentiment est un état d'esprit. Le sentiment est proche de la frustration, de l'envie et de la rancœur, mais n'est néanmoins pas la même chose. De plus, l'homme de ressentiment remâche ses rancœurs, il ne peut pas en sortir, il ne pense qu'à ça. Il craint même d'en oublier.²⁹

Deuxièmement, les sentiments de ressentiment sont accompagnés par des sentiments latents de dévalorisation de soi par rapport aux autres. Cette inégalité extrême entre l'homme de ressentiment et les autres cause un dérangement dans l'expérience des valeurs et sentiments. L'homme de ressentiment est frustré par son incapacité à atteindre les valeurs positives que représentent les autres. Scheler parle d'un « désordre du cœur », c'est-à-dire, un état d'une déviation continuelle des valeurs et sentiments.³⁰

²⁸ Scheler 1994: 6

²⁹ Angenot 1997: 20, 86, 90

³⁰ Scheler 1994: 6-7

Marc Angenot³¹ y ajoute que l'homme de ressentiment raisonne comme si son infériorité, sa défaite ou son impuissance est sa gloire. C'est ce qui lui permet de se rendre supérieur, aux puissants ou aux victorieux, dans sa chimère éthique. La revanche des vaincus, comme il l'appelle, c'est de se consoler en pensant que le vainqueur est condamnable par sa victoire même. Toute situation infériorisée donne droit au statut de victime. Il est donc question d'un renversement axiologique, ce qui est l'essence du ressentiment. Une transmutation des valeurs a lieu : la dévaluation des valeurs prédominantes et la transmutation en valeurs des échecs.

Finalement, cet état continu de ressentiment est distingué fortement des réactions furieuses. Si l'homme de ressentiment pouvait se satisfaire avec un acte de vengeance, il ne serait pas question du ressentiment. Selon Scheler, les hommes de ressentiment se trouvent plutôt parmi les sympathisants de la violence que parmi ceux qui font des actes violents.³²

Le ressentiment est d'abord un sentiment passif, ou une tentative d'échapper à l'acquiescement de l'indignité. L'inversion des valeurs et le zèle mis à la défendre nourrissent une pensée du grief et de la dénégation. Le ressentiment ne demeure alors qu'une tentative de dépasser l'infériorité.³³

Pour illustrer mieux le ressentiment, Scheler³⁴ fait allusion à la fable du renard et les raisins. Le renard ne peut pas obtenir les raisins qu'il désire, parce qu'ils se trouvent trop haut pour lui. Finalement, le renard se résigne et s'en va, en essayant de se convaincre que les raisins étaient quand même trop verts, non pas délicieux comme il l'avait pensé. Cette fable démontre l'impotence physique du renard qu'il ne peut pas surmonter, et cette impuissance, à son tour, diminue la valeur des raisins aux yeux du renard. Pour lui, il est plus satisfaisant de tromper soi-même que d'avouer son impuissance et la vraie valeur des raisins.

³¹ Angenot 1997: 11-13

³² Scheler 1994: 7-8

³³ Angenot 1997: 18-19

³⁴ Scheler 1994: 8-9

Selon Marc Angenot³⁵, il faut distinguer entre deux types du ressentiment. Comme nous l'avons déjà expliqué, le ressentiment qualifie, dans le sens courant, des mentalités ou des états d'esprit. Mais au sens philosophique, comme l'ont étudié entre autres Nietzsche et Kierkegaard, le ressentiment concerne des morales, des idéologies, des mises en doctrines et en stratégies politiques. Angenot dit que les idéologies renforcent des mentalités collectives, font voir ce qu'on veut voir, privent de sens et occultent certaines expériences.

Le critère central qu'Angenot manie pour le ressentiment comme idéologie est la fausse conscience. Il cite Karl Marx :

L'idéologie est un processus que le prétendu penseur accomplit bien avec conscience, mais avec une conscience fausse. Les forces motrices (Triebkräfte) qui le meuvent réellement lui demeurent inconnues ; sinon ce ne serait sûrement pas un processus idéologique.

Angenot voit le ressentiment plutôt comme un fait social, pas individuel. L'essentiel de son livre est que le ressentiment *fait* les tribus. Avec tribu, il désigne une entité artificieusement créée, un groupe d'individus. Le ressentiment crée un sentiment de solidarité. Les membres de la tribu aiment leurs valeurs et leur être, mais pas eux-mêmes : par comparaison dénégatrice et antagonisation des valeurs des « autres ». Ils promeuvent les valeurs qui se vengent de celles des autres, cherchent moins à s'imposer qu'à dévaloriser celles des groupes cibles de la rancune collective.³⁶

2.2. Le cas Québécois³⁷

Le Canada est un état fédéral, constitué des provinces unilingues ou bilingues. Le Québec est la seule province canadienne unilingue francophone. Cela est le résultat d'une longue série de conflits linguistiques qui continuent encore de nos jours. Les origines de ces conflits remontent à la Conquête de 1760, quand la colonie française (la Nouvelle-France) a été conquise par les Britanniques. Les Français constituaient

³⁵ Angenot 1997: 21-23

³⁶ Angenot 1997: 108-110

³⁷ Leclerc 2012

quand même la plupart de la population, ce qui empêchait les Anglais d'appliquer une politique colonisatrice trop radicale. L'administration de la Province de Québec s'organisait donc encore en français. Cependant, l'élite canadienne se mettait à apprendre la nouvelle langue (l'anglais), qui devenait lentement plus utile pour assurer la promotion sociale et économique. La Conquête britannique du Canada avait décapité le pays de sa classe dirigeante française ; le pouvoir politique et économique était transféré aux Anglais. Les Canadiens français s'occupaient plutôt de l'agriculture, de l'artisanat et du petit commerce pour survivre. La classe minoritaire des commerçants anglophones prenait le contrôle de l'économie. À partir de la Conquête anglaise, le français était une langue dominée au Canada, et le processus de détérioration du statut du français a continué au cours des années. Les Anglais étaient conscients de la situation sensible et ont toutefois accordé quelques grâces linguistiques aux francophones au cours du temps. Néanmoins, le français survivait surtout à cause de l'isolation de la plupart des francophones sur la campagne. C'est aussi dès ce moment-là que le terme « Canadien » désignait, avec même un peu de mépris, les descendants des colons français qui continuaient à parler français, tandis que les nouveaux occupants étaient appelés « Britanniques ».

La société canadienne-française défendait la religion, la langue et les droits des francophones. Ces trois domaines marqueront toute l'histoire de la lutte linguistique au Canada. Le premier gouverneur de la nouvelle Province de Québec décrétait qu'il fallait diriger la jurisprudence conformément aux lois de l'Angleterre. De plus, tout employé de l'État devait abjurer la foi catholique et l'autorité du pape. Ces mesures écartaient presque automatiquement tous les Canadiens des fonctions publiques. L'Acte de Québec (1774) restituait aux Canadiens le droit civil et la liberté de religion, mais en matière criminelle le droit anglais continuait de s'appliquer. L'Acte de Québec ne contenait toutefois aucune disposition linguistique, mais de façon implicite, les Canadiens se voyaient accorder le droit d'utiliser le français dans la pratique de leur religion et dans les cours de justice pour les affaires civiles. Néanmoins, l'anglais demeurait la langue dominante.

Le début du XIXe siècle marquait l'éveil d'un sentiment nationaliste, inspiré par l'indépendance achevée par un nombre de pays entre 1800 et 1830, comme la Belgique. Les Canadiens voulaient leur propre « nation canadienne » pour pouvoir y jouir des libertés auxquelles ils aspiraient. Au cours des années, les conflits n'étaient pas résolus et il y a eu plusieurs incidents comme par exemple l'incendie de quelques écoles publiques anglaises, suite à des disputes sur la langue d'enseignement.

La situation où la minorité anglophone imposait sa volonté à la majorité francophone durera 200 ans, pendant lesquels la langue des affaires, du travail et de l'intégration sociale restera essentiellement l'anglais. Il faut attendre la Révolution tranquille pour que les Québécois francophones expriment avec force leur volonté de vivre en français dans les différentes sphères de la société.

La Révolution tranquille est une période de déblocage pendant les années soixante, caractérisée notamment par une réorientation de l'État québécois (la Province de Québec), la mise en place d'une véritable séparation de l'Église catholique et de l'État, et la construction d'une nouvelle identité nationale québécoise, qui s'écarte du nationalisme traditionnel canadien-français.³⁸ Cette identité retrouvée a alors contribué aux nouvelles législations linguistiques et à l'unilinguisme du Québec.

2.3. Analyse

2.3.1. Comparaison avec le Québec

Nous pouvons constater qu'il y a beaucoup de parallèles entre le Québec et la Belgique, mais aussi quelques différences. D'abord, nous avons remarqué que la Belgique aussi bien que le Canada sont des pays fédéraux constitués d'entités unilingues ou bilingues. Dans les deux pays, cela était le cas à cause de la lutte linguistique.

³⁸ Durocher s.d.

Également dans les deux pays, un peuple était « incorporé » dans un pays dont la classe dirigeante parlait une autre langue. Le fait qu'ils ne parlaient pas la langue des affaires et du travail causait qu'ils étaient souvent pauvres, qu'ils ne pouvaient pas progresser économiquement ou socialement et que la classe dominante les regardait avec mépris. Pour pouvoir se développer, ils avaient besoin de l'enseignement dans leur propre langue, mais la classe dirigeante leur refusait des droits linguistiques, même s'ils formaient la majorité.

Le refus du gouvernement de reconnaître l'autre langue a, dans les deux pays, nourri l'insatisfaction du peuple dominé, et les attitudes modérées sont alors devenues plus radicales. Cela a mené à des luttes linguistiques pendant des siècles et à des sentiments de ressentiment chez ceux qui appartenaient à l'autre identité linguistique.

Une différence que nous avons trouvée dans les deux situations, c'est que les Canadiens semblent de n'avoir jamais accepté l'anglais³⁹, tandis que les Flamands respectaient le français comme langue officielle mais voulaient seulement la possibilité d'être éduqués et servis (dans la jurisprudence ou autres affaires officielles) dans leur propre langue. Il nous semble que les Canadiens n'avaient pas tant de respect pour l'anglais. Cela est peut-être dû à la plus grande différence entre les deux pays : les Canadiens étaient conquis par les Britanniques, tandis que la Belgique était formée avec l'approbation des Flamands et des Wallons.

Nous avons également constaté qu'au Québec, les Britanniques ont déjà donné quelques droits aux Canadiens presque dès le début, par exemple avec l'Acte de Québec, et qu'ils ont entrepris plusieurs initiatives pour satisfaire la population francophone, afin d'éviter des grandes rébellions. En Belgique, par contre, le gouvernement ne délibérait même pas des droits du peuple en matière linguistique, on ne les prenait pas en compte sur le plan politique, social ou économique. En fait, la bourgeoisie voyait le français comme un élément d'union qui pouvait renforcer l'identité belge, tandis qu'au Québec, les Britanniques étaient conscients du fait que

³⁹ Leclerc 2012

l'anglais ne pouvait pas jouer le même rôle. Cependant, dans les deux pays il y avait assez de causes pour créer un sentiment de ressentiment. Dans ce cas se fut à cause de la conquête, dans l'autre à cause du rejet des droits linguistiques.

2.3.2. Ressentiment en Belgique

Nous avons vu qu'au temps de la formation de la Belgique, il n'était pas encore question d'une identité flamande ou wallonne, le peuple se sentait « belge ». Le fait que la classe dirigeante voyait le français comme un élément d'union, et ne délibérait donc pas des droits linguistiques des Flamands, était vraiment le premier élément contribuant à l'identité flamande. C'était le refus absolu de la classe dirigeante francophone qui a contribué à une radicalisation des flamingants, qui se sentaient discriminés et handicapés par la domination du français et la réticence du gouvernement à les aider.

Quand finalement, les flamingants ont obtenu quelques facilités sous la forme de lois linguistiques, les Wallons se sont sentis menacés par les flamingants, ce qui a mené à la naissance du mouvement wallon. Cette crainte était partiellement causée par la reconnaissance du néerlandais comme langue officielle. Le mouvement wallons voulait garder Bruxelles et la Flandre francophones et craignait de perdre leurs emplois et leurs positions privilégiés.

Au cours du temps, le flamingantisme disparaissait parfois à l'arrière-plan, mais l'attitude agressive continuelle des francophones et leur manque de respect pour le néerlandais réanimaient toujours la conscience flamande. Par exemple, chaque fois qu'une loi linguistique était décrétée, les francophones essayaient de reprendre le terrain perdu. C'était un cercle vicieux, où les deux partis commençaient à se méfier l'un de l'autre et pensaient que les « victoires » de l'autre serviraient à leur désavantage.⁴⁰

⁴⁰ Mabille 1986 : 315

Ici, nous pouvons clairement reconnaître des caractéristiques du ressentiment : les Flamands pensaient que la domination du français était injuste et leur nuisait dans leur vie quotidienne, ou même qu'ils n'étaient pas acceptés dans un aspect important de leur identité. Les Wallons étaient vus comme les oppresseurs des Flamands car ils s'opposaient à leur développement en néerlandais. Les Flamands étaient les victimes, et ils ont commencé à mépriser les Wallons et avec eux, leurs valeurs et vertus.

Pour le cas des Wallons, il n'est quand même pas aussi simple de reconnaître des caractéristiques du ressentiment typiques. En effet, le français n'est pas la langue dominée, un fait qui s'oppose à la plupart des cas du ressentiment. Pourtant, peut-être à cause de la croissance économique flamande, les Flamands avaient acquis plus de confiance en soi, et ont commencé à stigmatiser les Wallons à cause des injustices du passé. Comme nous l'avons aussi noté, les Wallons étaient vus comme un fardeau sur le développement économique flamand. Nous soupçonnons que cela puisse expliquer un ressentiment wallon : les Wallons se sentaient injustement stigmatisés par les Flamands, qui avaient commencé à se développer eux-mêmes et se distinguaient plus des Wallons.

Nous pensons qu'on pourrait même dire que la création des identités flamands et wallons était vraiment la conséquence d'un ressentiment réciproque. Nous basons cette idée sur la théorie d'Angenot que les groupes sociaux et ethniques sont faits par le ressentiment. Quand nous prenons en compte qu'au début de la Belgique, il n'était question que des Belges, cela nous semble probable.

La tension, la méfiance et l'incompréhension se sont révélées à plusieurs reprises pendant les décennies passées, avec beaucoup d'incidents linguistiques (pas violentes) dans la périphérie bruxelloise, comme récemment l'élection de trois maires francophones, que le gouvernement flamand a refusé de nommer officiellement. Ou le fait que la Communauté française refuse de financer des écoles néerlandophones dans les communes de facilité wallonnes, bien que selon la loi, elle

doive le faire. Même les plus simples choses deviennent des petits scandales, comme l'absence de site web néerlandophone dans les communes wallonnes et vice versa.

Dans ces incidents banals, nous pouvons reconnaître plusieurs caractéristiques du ressentiment. Comme Angenot nous dit, le soif de liberté n'est jamais si bien étanchée que lorsqu'on parvient à attenter à celle des autres.⁴¹ Nous ne sommes pas tout à fait d'accord dans ce cas-ci, mais nous pensons néanmoins que cette citation porte un noyau de vérité en soi, c'est-à-dire que les Flamands n'attendent peut-être pas à la liberté des Wallons, mais ils ne veulent pas leur en donner plus. Cependant, la même chose peut être dite des Wallons, qui ne semblent jamais être d'accord avec des propositions flamandes.

Le plus grand problème ici, d'après nous, c'est Bruxelles. En Belgique, les deux parties ont quand même leurs propres territoires (la Flandre et la Wallonie), mais Bruxelles étant la capitale des deux Communautés, la confrontation ne cesse pas. Les deux groupes ne veulent faire aucune concession aux autres quant aux libertés dans la capitale. Étant donné que Bruxelles se trouve sur le territoire des Flamands, ceux-ci voient l'immigration des Wallons comme une tache d'huile, comme un attentat français sur leur territoire flamand. Ils craignent la francisation de leur culture, leur identité même, parce que les Wallons ne s'adaptent pas comme les Flamands en Wallonie. Vu l'histoire de la domination française, cela peut quand même être une crainte logique. C'est dans cette peur, cette rancune même, que les Flamands ne peuvent pas collaborer avec les Wallons. Ils ne les voient plus comme des compatriotes, mais comme des dominants. Ici, nous voyons le renversement des valeurs, le fait que le groupe de ressentiment ne voie plus les choses telles qu'elles sont. Refuser les demandes wallonnes est une vengeance symbolique, ils ne vont plus permettre que les Wallons continuent la francisation.

Les Wallons, à leur tour, trouvent qu'ils ont autant de droit d'habiter à Bruxelles et la périphérie que les Flamands. Le fait que les Flamands ne veulent pas leur donner de

⁴¹ Angenot 1997: 87

facilités⁴² et qu'ils ne sont pas traités comme des compatriotes, est une injustice à leurs yeux, causant le ressentiment de leur côté. Il nous semble néanmoins logique que les deux peuples puissent vivre dans la capitale en parlant leur propre langue, et que l'attitude des Flamands est un exemple parfait de la distorsion des valeurs.

Une chose importante que nous devons remarquer dans tout cela, c'est que le ressentiment en Belgique n'est pas un sentiment individuel. C'est vraiment le fait d'un groupe qui se sent opprimée. Les Flamands de nos jours ne sont pas discriminés dans leur langue de la même façon que leurs ancêtres, sauf pour peut-être lors d'incidents individuels. En général, les Flamands peuvent utiliser leur propre langue dans tous les aspects de leurs vies, et le néerlandais est reconnu comme langue officielle, tout comme le français. À notre avis – basé sur une vie en Belgique – le Flamand moyen n'a pas de problèmes avec les Wallons au niveau personnel (et vice versa); ce ne sont pas les Wallons de nos jours qui ne reconnaissent pas le néerlandais – sauf, de nouveau, des exceptions individuelles. Il nous semble donc clair qu'il est question de remâcher la rancœur du passé.

Nous devons convenir avec Angenot que la pensée du ressentiment est productrice de mythes : mythes du Grand Complot, mythes des Origines etcetera.⁴³ Ainsi, en Belgique, il existe le mythe du « mariage forcé » entre des Flamands et des Wallons imposé par les grandes puissances, comme une création artificielle.⁴⁴

Également, nous entendons souvent dans les discours de politiciens dans les médias qui disent que les « autres » ne pensent qu'à nous nuire. Nous pouvons constater que ce ressentiment et ces mythes sont donc partiellement maintenus par les politiciens et les médias. Il s'agit vraiment d'une idéologie qui sert des intérêts politiques, mais qui ne représente pas nécessairement l'opinion des individus. Nous ne sommes quand même pas sûrs quels sont les intérêts des politiciens à maintenir le ressentiment. Il nous semble possible qu'il est plus facile de recruter des électeurs

⁴² Services dont peut bénéficier chaque minorité dans sa propre langue

⁴³ Angenot 1997: 166

⁴⁴ Morelli 1995 : 144-148

à cause du sentiment de solidarité contre un ennemi commun, mais cela n'appartient pas au projet de cette étude.

À notre avis, la question de politique est devenue une lutte entre les Flamands et les Wallons, et chacun ne pense qu'à ses propres intérêts. Les politiciens belges sont tournés vers le passé : ils ne se concentrent pas sur l'avenir de la Belgique comme pays multiculturel, ils s'occupent des faits négligeables et ne cessent pas de faire des débats futiles sur des choses qui se renvoient encore au passé. Il n'est pas possible de changer ce qui s'est passé, et les idéologies du ressentiment n'y retiennent que ce qui leur convient et se servent d'une capacité d'oubli sélectif. Pour l'avenir de la Belgique il est important de laisser les choses telles quelles, et faire face aux défis du monde de nos jours. L'idée de « nous versus eux » est périmée et il faut la surmonter et se rappeler que la Belgique a vraiment été formé par un peuple qui se sentait belge. Comme nous dit Angenot : « Des idéologies nourries du ressentiment, il n'y a jamais rien de bon à attendre ».⁴⁵

⁴⁵ Angenot 1997: 24

Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons d'abord présenté un état des lieux d'avant la crise politique. Nous avons étudié l'histoire de la Belgique, dans sa construction et fonctionnement. Nous avons aussi constaté qu'au début, il était seulement question d'une identité belge. Ensuite, nous avons décrit quelques événements importants qui ont formé les identités flamandes et wallonnes et qui ont donné lieu à une lutte linguistique entre les deux groupes. Nous nous sommes concentrés sur les faits linguistiques et culturels, comme ils sont les plus intéressants pour notre étude. Nous avons donc ignoré d'autres acteurs importants comme les différents partis politiques, les catholiques, les libéraux etcetera, car cela nous aurait emmenés trop loin.

Nous avons analysé l'histoire pour chercher à savoir s'il peut être question d'un (ou plusieurs) ressentiment qui a contribué aux impasses politiques de la crise. Nous avons indiqué quels ont été les causes de ce ressentiment avec l'aide des théories de Scheler et Angenot.

Nous avons remarqué que l'attitude supérieure de la bourgeoisie a donné naissance au mouvement flamand. Les refus persistants du gouvernement à reconnaître le néerlandais ont été le catalyseur du ressentiment flamand. Les Wallons, à leur tour, ont créé le mouvement wallon en réponse aux succès flamands. Nous pensons qu'on peut parler de ressentiment dans ce cas aussi, à cause de la stigmatisation par l'attitude hostile flamande, qui semblait injuste aux Wallons. L'attitude hostile des Flamands a alors nourri le ressentiment wallon. Nous avons identifié beaucoup de caractéristiques du ressentiment dans l'attitude des Flamands ainsi que dans celle des Wallons, comme la victimisation, la transformation des valeurs et la réticence à oublier le passé. De plus, nous pensons que le ressentiment est un facteur important dans la création des identités flamands et wallonnes.

Nous avons également constaté que les politiciens et les médias contribuent à maintenir des images stéréotypées et des mythes des Flamands ou Wallons, pour servir leurs propres intérêts. Le climat de méfiance, qui a été construit depuis des décennies, est une matrice pour le ressentiment. Néanmoins nous ne croyons pas que les individus belges se méprisent l'un de l'autre.

À notre avis, le ressentiment est maintenu plutôt comme idéologie avec des motifs politiques. De plus, les tensions linguistiques se sont tellement aggravées que tout débat rationnel semble impossible et les politiciens belges sont tournés vers le passé au lieu de l'avenir, facteur qui a finalement mené à la crise politique récente. La politique belge est centrée sur l'opposition entre les Flamands et les Wallons, des identités qui, selon nous, sont partiellement basées sur le ressentiment. Nous voyons donc comment le ressentiment joue un rôle important dans la politique belge.

Étant donné que les médias semblent avoir une telle grande influence sur l'opinion publique, il serait intéressant, par ailleurs, d'examiner plus profondément le rôle qu'ils jouent sur la scène politique ou dans le développement du ressentiment.

Bibliographie

Angenot, M., 1997. *Les idéologies du ressentiment*. Québec, XYZ éditeur.

Belgische Politiek, 2012. « Dossier Brussel-Halle-Vilvoorde »
<http://www.bpol.be/dossierBhv.php> (consulté le 18.03.2012)

Belgium.be, s.d. « La Belgique »
http://www.belgium.be/fr/la_belgique/ (consulté le 16.03.2012)

Durocher, R., s.d. « Révolution Tranquille ». Encyclopédie canadienne.
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/revolution-tranquille> (consulté le 15.04.2012)

Guinness World Records Corporate, s.d. « Longest time without a government in peacetime ».
<http://www.guinnessworldrecords.com/world-records/9000/longest-time-without-a-government-in-peacetime> (consulté le 25.03.2012)

Leclerc, J., 2012. « Histoire du français au Québec » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université Laval.
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/histfrnqc.htm> (consulté le 15.04.2012)

Mabille, X., 1986. *Histoire Politique de la Belgique*. Bruxelles, CRISP.

Morelli, A. (sous la direction de), 1995. *Les grands mythes de l'Histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*. Bruxelles, Editions Vie Ouvrière.

Scheler, M. – Frings, M.S., 1994. *Ressentiment*. Milwaukee, Marquette University Press (Introduction par Frings, M.S.)

Van Ginderachter, M., 1998. *De politieke partijen en de taalwetgeving. Een argumentatieanalyse van de Kamerdebatten (1873-1963)*. Universiteit Gent.

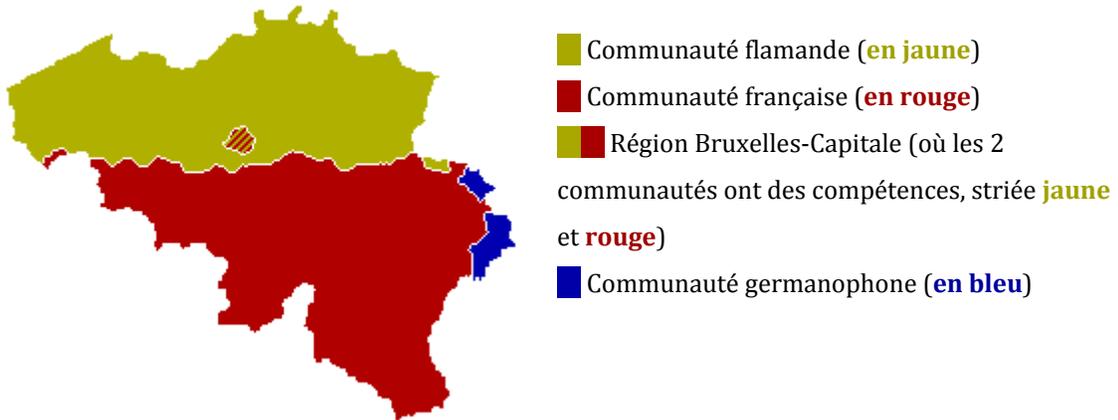
http://www.thesis.net/taalwetgeving/taalwetgeving_inhoud.htm

(consulté le 06.03.2012)

Witte E. – Craeybeckx J. – Meynen A., 2009. *Political History of Belgium From 1830 onwards*. Bruxelles, ASP nv.

Annexe

1. Carte des Communautés de la Belgique



2. Carte des Régions de la Belgique

